

■ VIE MUNICIPALE

Une rentrée sous haute tension  
à l'école Chartreuse

■ INITIATIVES

Les porte-drapeaux, symboles  
du devoir de mémoire

■ INITIATIVES

ARCADE au Sénégal : La construction  
d'équipements bat son plein

# Le Cheylas

SEMESTRIEL MUNICIPAL - N°84 - AUTOMNE 2025

MAGAZINE

## Dossier

Construire aujourd'hui,  
penser demain

# Le Cheylas pratique

## SERVICES

### Mairie – 93 rue de la Poste

Tél. : 04 76 71 71 90  
Fax : 04 76 71 84 98  
mairie@lecheylas.fr  
www.lecheylas.fr  
Ouverture du lundi au vendredi  
8h30 / 11h30 - 13h30 / 17h30 (19h le  
mardi)

### Agence postale communale

Mairie – 93 rue de la Poste  
Ouverture du mardi au vendredi de  
13h30 à 17h30 (19h le mardi)  
Tél. : 04 38 50 16 05

### Groupe scolaire Belledonne

120 route du Rompay  
Maternelle et élémentaire  
Tél. : 04 76 71 78 81

### Groupe scolaire Chartreuse

Maternelle, 225 rue de l'Hôtel de Ville  
Élémentaire, 47 rue de la Poste  
Tél. : 04 76 71 71 82

### Crèche municipale « Les P'tits Loups »

385 route du Rompay  
Tél. : 04 76 13 20 91  
petitecreche@lecheylas.fr  
Ouverture du lundi au vendredi de  
7h30 à 18h30

### Bibliothèque municipale

41 rue de la Poste  
Tél. : 04 76 71 79 49  
bibliotheque@lecheylas.fr  
Mercredi, de 9h30 à 12h et de 14h à 17h  
Vendredi, de 10h30 à 12h et de 15h30  
à 17h  
Samedi, de 9h à 12h  
Petites vacances :  
Mercredi et vendredi, de 8h30 à 12h30  
et de 13h30 à 17h30

### Pôle enfance jeunesse

255 rue de l'Hôtel de Ville  
Tél. : 04 76 71 88 73

### Centre de loisirs Enfance :

centredeloisirs@lecheylas.fr

### Centre de loisirs Jeunesse :

jeunesse@lecheylas.fr

### Scolaire et périscolaire :

scolaire@lecheylas.fr

### Déchèterie

198 route de La Buissière  
Du lundi au samedi de 8h à 11h45  
(fermée le mercredi matin) et de 14h à  
17h45.  
Fermée les jours fériés.

### Communauté de communes

#### Le Grésivaudan

390 rue Henri Fabre – 38926 Crolles  
Tél. : 04 76 08 04 57  
Fax : 04 76 08 85 61

## PERMANENCE EN MAIRIE

### Inclusion numérique

Aide pour réaliser des démarches  
administratives par Internet.  
Les mardis matins de 9h30 et 11h30, en  
mairie, sur rendez-vous au  
04 76 71 71 90.

### PERMANENCE AU CENTRE

#### SOCIAL DE LA GARE

Maison de quartier -  
385 route du Rompay

### Protection maternelle et infantile –

#### Consultation des nourrissons

Médecin et puéricultrice, prendre  
rendez-vous au centre social de  
Bernin au 04 56 58 16 91

### PERMANENCE À L'ÉCOLE

#### MATERNELLE CHARTREUSE

225 rue de l'Hôtel de Ville

### Relais petite enfance (RPE)

Temps collectifs pour assistants  
maternels et enfants : tous les mardis  
matin.  
Tél. : 06 88 87 76 26  
rpe.graniersecteur1@le-gresivaudan.fr

### PERMANENCE À L'ESPACE

#### COLLECTIF

264 rue de l'Hôtel de Ville

### Relais petite enfance (RPE)

Permanence information pour  
assistants maternels et parents :  
mardi et jeudi après-midi, sur ren-  
dez-vous au 06 88 87 76 26  
rpe.graniersecteur1@le-gresivaudan.fr

### Consommation Logement Cadre de Vie (CLCV)

Association de défense des  
consommateurs et des usagers :  
*droit, consommation, logement,  
environnement, développement  
durable, etc.*

Le 1<sup>er</sup> jeudi du mois de 17h à 18h sur  
rendez-vous au 04 76 22 06 38

## AUTRES SERVICES

### Architecte Conseil

Communauté de communes  
390 rue Henri Fabre - 38926 Crolles  
Le mercredi après-midi  
Prendre rendez-vous auprès du service  
urbanisme du Cheylas au 04 76 71 71 90

### Consultation juridique

#### Avec un avocat

1<sup>er</sup> lundi du mois en mairie du  
Cheylas de 14h à 15h.  
Rendez-vous au 04 76 71 71 90.

3<sup>e</sup> lundi du mois en mairie de Pontchar-  
ra de 14h à 15h.

Rendez-vous au 04 76 97 11 65.

### Accompagnement à domicile

Permanences ADPA à Chapareillan ou  
Goncelin, sur rendez-vous au 04 76 92  
18 82

### France Travail

40, avenue de la Gare – 38530  
PONTCHARRA  
Tél. : 3949

Accès libre du lundi au vendredi de  
8h30 à 12h30, sur rendez-vous du lundi  
au mercredi de 12h30 à 16h30 et le  
vendredi de 12h30 à 15h30

### Espace France services

33 rue de la Ganterie – 38530  
PONTCHARRA  
Tél. : 04 76 97 94 10

Du lundi au jeudi de 8h45 à 12h30 et de  
13h30 à 17h, le vendredi de 13h30 à 17h.

france-services@le-gresivaudan.fr

L'espace France services permet  
d'obtenir des renseignements et d'ef-  
fectuer vos démarches quotidiennes  
facilement : CAF, CPAM, retraite, MSA,  
impôts, ADEF, etc.

La liste complète des organismes  
est consultable sur le site [https://  
pontcharra.fr](https://pontcharra.fr), rubrique Mon quoti-  
dien / Action sociale / Espace France  
services.

### Centre de santé sexuelle Agathe

33, avenue de la Gare - 38530  
Pontcharra  
Tél. : 04 76 97 81 00  
[https://www.le-gresivaudan.  
fr/238-centres-de-planification.htm](https://www.le-gresivaudan.fr/238-centres-de-planification.htm)

## NUMÉROS D'URGENCE

**Pompiers:** 18

**Urgences / SAMU:** 15

**Police /Gendarmerie:** 17

**N° d'urgence européen:** 112

**Conseils médicaux-visite à domicile:**  
0810 153 333

**Urgences dentaires:**

04 76 00 06 66

**Pharmacies de garde:**

04 76 63 42 55

**Centre anti-poison:**

04 72 11 69 11

**GDF urgence gaz:** 08 10 43 30 38

**Urgence dépannage électricité:**

0 810 333 338

**Urgence technique eau potable et  
assainissement - Service des eaux  
du Grésivaudan:** 04 76 99 70 00

**Le Cheylas magazine** n°84 – Automne 2025 | Directeur de la publication : **Roger COHARD**

Directrice de la rédaction : Valérie GUGLIELMO-VIRET

Rédacteurs : Cédric CONSTANTIN, Philippe DALBON, Amina GHAFIR, Valérie GUGLIELMO-VIRET,  
Gérard MARTINEZ, André PLISSON, Peggy RODRIGUEZ

Conception et réalisation : **Imprimerie Ma Bonne Impression**, 73000 Barberaz, Tél. : 04 28 89 10 20.

Imprimé à 1100 exemplaires sur papier recyclé. **Imprimeur labélisé Green R**

### VIE MUNICIPALE

- 04 **Animations**  
Retour sur les événements du printemps / été 2025
- 08 **Mutuelle communale Entrenous**
- 09 **Rentrée à l'école de Chartreuse**  
Une rentrée sous haute tension

### DOSSIER

- 11 **Urbanisme : Projet et travaux au cheylas**
  - 12 Projets achevés
  - 13 Projets en cours
  - 18 Travaux en cours et achevés

### ENFANCE/JEUNESSE

- 20 **Activités du Centre de loisirs**  
Vacances d'été 2025
- 24 **Crèche Les p'tits loups**

### INITIATIVES

- 25 **Sortie des seniors**
- 26 **Association : Tennis club Le Cheylas**  
40 ans de passion et de convivialité
- 27 **Histoire**  
Le Cheylas en 1975-1976
- 28 **Coopération décentralisée au Sénégal**  
La construction d'équipements bat son plein
- 30 **Mémoire : Les portes drapeaux**  
Un symbole vivant du devoir de mémoire et de la transmission



Par Roger COHARD - Maire du Cheylas

Je tiens tout d'abord à saluer la mobilisation des parents d'élèves pour demander à l'Éducation nationale la réouverture d'une classe à l'école Chartreuse. Cette revendication reste d'actualité.

En effet, le désaccord persiste avec l'académie, qui applique un raisonnement purement arithmétique sur le nombre moyen d'élèves par classe, calculé sur nos deux groupes scolaires distants de plusieurs kilomètres. Il est nécessaire que les spécificités de notre commune soient reconnues afin que l'éducation de nos enfants à l'école primaire demeure un service public de proximité et de qualité.

Comme vous avez pu le constater, le programme de travaux se poursuit malgré les contraintes financières liées aux baisses de dotations de l'État, à l'inflation du coût des travaux et à l'incertitude sur l'avenir. Les ressources disponibles sont utilisées pour financer les infrastructures nécessaires au développement communal.

Un fil conducteur guide ces actions : maintenir un service public local de qualité, répondre aux besoins en logements favorisant la mixité sociale, et permettre un cadre de vie agréable, fonctionnel et respectueux de l'environnement. Cela concerne notamment la transition énergétique, la création et l'entretien des espaces publics ainsi que le maintien du patrimoine bâti. Le dossier « travaux » que vous allez découvrir présente ces projets de manière détaillée.

Le mandat municipal que vous nous avez confié s'achève dans quelques mois, et avec lui mon mandat de Maire. Je remercie chaleureusement l'ensemble de l'équipe municipale et les services municipaux pour leur travail quotidien, utile et indispensable.

# Animations

RETOUR SUR LES ÉVÉNEMENTS DE PRINTEMPS / ÉTÉ 2025

## Événements municipaux

La saison a débuté le 5 avril par un nettoyage de printemps avec la journée citoyenne de l'environnement. Armés de gants et de sacs-poubelle, une centaine de bénévoles, citoyens, familles et associations, épaulés par les agents des services techniques ont uni leurs forces pour ramasser les déchets sur l'espace public de la commune, rues et ruelles, parcs et berges.

La matinée s'est terminée par un moment convivial autour d'un apéritif partagé devant les locaux des services techniques.

Plus qu'une simple corvée, cette action est un acte de sensibilisation fort, nous rappelant à quel point la propreté de notre environnement est l'affaire de tous et que chaque geste compte pour préserver notre planète.



Journée citoyenne de l'environnement



Festival Giboulivres

Début juin, dans le cadre du **festival Giboulivres** organisé par Le Grésivaudan et son réseau de 36 bibliothèques, l'équipe de la bibliothèque s'est rendue à l'école Belledonne pour donner vie, avec les enfants, à une histoire de l'auteur Clotilde Perrin, La petite sœur du chaperon rouge.

Un **kamishibai** (petit théâtre en bois dans lequel défilent des images) a ainsi été fabriqué par les élèves avec l'aide du personnel de la bibliothèque, des stagiaires, des maîtresses Anne et Stéphanie et des assistantes de vie scolaire. Le matériel a été pris en charge par la communauté de communes. Un beau travail collaboratif qui permet aux jeunes de découvrir les livres autrement !

En tout début d'été, le 20 juin, a eu lieu la fête des acteurs de la vie associative. Cette soirée, organisée par la commission Vie associative, a réuni les membres des bureaux et les bénévoles des associations. L'objectif était de dresser le bilan de la saison passée et de préparer la prochaine, avec notamment la restitution du calendrier et du planning des salles pour la saison 2025-2026.

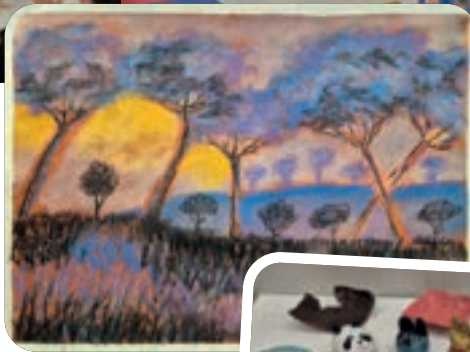
Cette rencontre est, chaque année, une occasion de renforcer les liens entre les bénévoles et les élus, de discuter entre bénévoles de différentes associations et d'échanger sur les projets communs.

Après la réunion de travail, la soirée s'est poursuivie dans une ambiance conviviale autour d'un apéritif offert par la commune.





Le 25 juin a eu lieu la fête des ateliers du Centre de loisirs. Cet événement a mis en lumière le talent et le travail des jeunes participants. Les visiteurs ont pu découvrir les créations des ateliers poterie et dessin lors d'une exposition haute en couleurs. Les jeunes artistes de l'atelier cirque ont offert une démonstration spectaculaire de leurs apprentissages, tandis que la troupe de hip-hop a enflammé la scène avec une représentation pleine d'énergie. L'après-midi s'est conclue de manière festive et conviviale autour d'un apéritif partagé, permettant à tous de célébrer ensemble cette année riche en activités créatives.



Fête du Centre de loisirs

Au cœur de l'été, le 13 juillet, la fête nationale a été célébrée avec un spectacle de drones sur le thème de l'évolution des droits des femmes, à l'occasion du 80e anniversaire du droit de vote des femmes.

L'animation musicale ainsi que la buvette et la petite restauration ont été assurées avec brio par l'Amicale des sapeurs-pompiers de Pontcharra.



Fête nationale



80e anniversaire du droit de vote des femmes

Les 17 et 22 juillet, des animations autour des jeux de société étaient proposées à la bibliothèque. Ces jeux coopératifs ont permis de redécouvrir une période historique à travers une aventure dont les joueurs étaient les héros.

Le 20 août, le Conservatoire des espaces naturels de l'Isère (CEN) et la mairie du cheylas proposaient aux personnes intéressées une visite de l'espace naturel sensible de la Rolande, un espace créé par la commune en 2003 qui couvre 53 hectares, où cohabitent une faune et une flore étonnante. Le groupe de 13 visiteurs a déambulé pendant plus de deux heures en profitant des explications de l'animatrice du CEN. Une nouvelle visite sera programmée sans doute au printemps pour profiter de la flore et notamment des différentes variétés d'orchidées.



Visite de l'espace naturel de la Rolande





Cinétoiles



Le 23 août a eu lieu la diffusion du film « Astérix et Obélix : L'Empire du Milieu », réalisé par Guillaume Canet, dans le cadre du Cinétoiles.

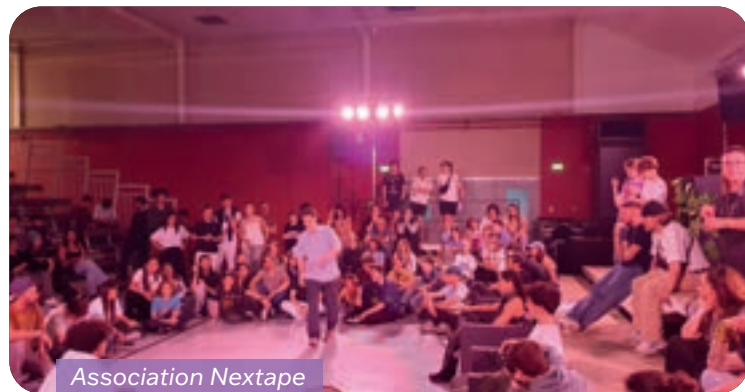
Cinétoiles est un festival de cinéma en plein air qui a lieu chaque année dans le Grésivaudan de juin à septembre. Il propose des séances gratuites dans plus de 40 communes du territoire, dont Le Cheylas. L'objectif de ce festival est de rendre la culture accessible à tous en projetant à la tombée de la nuit une programmation variée : comédies, documentaires, films d'animation, films d'aventure, etc.

## Animations associatives

Le printemps et l'été ont également été animés par plusieurs événements associatifs.

Le Karaté club a organisé sa soirée dansante avec repas italien le 5 avril.

Le 19 avril, c'est l'association Nextape qui a fait vibrer la salle des fêtes bondée, au son des musiques hip-hop pour la Flower's jam, battle breaking réservée aux enfants.



Association Nextape



Sur le stade de foot, l'ASG a organisé un tournoi les 7 et 8 mai, en faveur de l'association ELA qui lutte contre les leucodystrophies.



# Animations

Le 14 juin, c'était au tour de Danse et musique de remplir la salle des fêtes à l'occasion des représentations du spectacle de fin d'année.

Le 21 juin, l'AAPEL de Chartreuse a organisé une fête de la musique sur le parvis de la mairie, avec une animation musicale assurée par des groupes locaux, des stands de restauration et de boissons tenus par des bénévoles.



Fête de la musique

Gala de Danse et musique



Grésiblues



Le 29 juin a eu lieu le concert de Voccela « Et si on chantait ? » à la salle des fêtes.

Puis le Grésiblues a envahi le parvis de la Tour le 1er juillet, offrant deux concerts aux spectateurs venus nombreux : Jim Roberts et Blue Deal.

Enfin, juste avant la rentrée le 31 août, l'ACCA a cuisiné son cochon à la broche, qui a remporté un vif succès.



Concert de Voccela

COMMÉMORATIONS



Commémoration du 8 mai

Le maire, les élus du conseil municipal et les habitants de la commune se sont réunis à l'occasion de commémorations :

le 27 avril, pour la journée nationale du souvenir des victimes de la déportation dans les camps de concentration et d'extermination nazis lors de la seconde guerre mondiale ; le 18 juin pour la commémoration de l'appel du général De Gaulle ; le 11 août pour la commémoration de l'incendie du Villard.

Les commémorations du 8 mai ont fait l'objet d'une attention toute particulière à l'occasion du 80e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.

Une exposition des réalisations des lecteurs de la bibliothèque et des élèves des écoles de la commune a été installée dans la salle des mariages de la mairie, notamment deux arbres avec des symboles et des messages de paix, réalisés avec l'aide de l'équipe et des bénévoles de la bibliothèque. Plusieurs maquettes très détaillées réalisées par l'Association des maquettistes du Cheylas étaient également exposées.

Le 15 mai, une conférence a été donnée par Olivier Vallade, historien spécialiste de la Résistance et de la Déportation, chercheur au CNRS et petit-fils de Lucie et Raymond Aubrac sur le thème «Résistance(s), pluralité des mouvements».



Exposition du 8 mai



# Mutuelle communale Entrenous



## Un accès aux soins facilité pour les Cheylasiens

La commune du Cheylas s'est associée à la mutuelle Entrenous, mutuelle à but non lucratif et de proximité, pour donner accès à ses habitants à une offre de complémentaire santé à la fois performante et compétitive. Cette initiative permet aux Cheylasiens et aux personnes exerçant une activité professionnelle sur la commune de bénéficier de tarifs avantageux, sans questionnaire médical, limite d'âge ni condition de ressources.

Il est important de noter que la commune ne gère pas cette mutuelle et n'intervient pas dans le suivi des adhésions. Son rôle est de mettre à disposition les locaux pour les permanences et à faire connaître le dispositif auprès des habitants. Toute question concernant les offres, les garanties ou les inscriptions doit être adressée directement à la mutuelle Entrenous.

Cette démarche répond à un besoin réel : les coûts des complémentaires santé ayant fortement augmenté ces dernières années, certaines familles, jeunes ou retraités peuvent être confrontés à des difficultés pour accéder aux soins. Entrenous propose sept niveaux de garanties modulables, adaptés à tous les profils : jeunes, familles, travailleurs indépendants ou seniors, avec des tarifs généralement 20 à 25 % inférieurs à ceux du marché et un engagement à limiter les augmentations futures.

Pour aider les habitants à comprendre le fonctionnement des garanties et choisir la formule qui leur convient, des permanences sont organisées chaque vendredi après-midi à l'Espace Chartreuse, sur rendez-vous. La forte affluence lors des premiers créneaux montre l'intérêt des Cheylasiens pour cette mutuelle solidaire et accessible.

### Renseignements et inscriptions :

contact@mutuelle-entrenous.fr  
www.mutuelle-entrenous.fr

Les permanences ont lieu au 264 rue de l'Hôtel de Ville

# École Chartreuse

## Une rentrée sous haute tension

### Les inquiétudes des parents d'élèves

Parmi les inquiétudes des parents d'élèves, la composition des classes figure en première position.

*“Compte-tenu des effectifs, la répartition des élèves dans 4 classes engendre des classes à deux voire trois niveaux :*

- une classe de 27 élèves de petite et moyenne sections de maternelle
- une classe de 25 élèves avec 11 élèves de grande section de maternelle et 14 élèves de CE2, soit deux niveaux avec un grand écart d'âge. La différence de rythmes et d'attentes entre les deux niveaux interroge.
- une classe de 24 élèves avec 12 CP, 9 CE1 et 3 CE2. Dans cette classe, l'enseignante devra préparer trois niveaux d'enseignement pour accueillir trois CE2. Nous craignons qu'il y ait moins de projets, de sorties scolaires, mais également qu'il n'y ait pas de cours d'anglais.
- une classe de 28 élèves avec 3 CE2, 6 CM1 et 19 CM2.

*Malheureusement, les élèves de CE2 subissent cette organisation : ils se trouvent répartis sur 3 classes et pour certains d'entre eux retournent avec des élèves de maternelle.*

*Étant données les conditions matérielles et humaines mises en place, nous nous interrogeons sur l'implication et la motivation de nos enfants dans leurs apprentissages et leur scolarité.”*

Mais d'autres impacts sur les élèves et les enseignants inquiètent les parents :

*“La différenciation nécessaire pour les enfants aux besoins éducatifs particuliers sera mise à mal dans une classe à triple niveaux. L'enseignante doit diviser son temps entre plusieurs groupes, ce qui peut laisser certains élèves moins encadrés et mettre en échec des élèves en difficulté, ou au contraire laisser s'ennuyer des élèves qui auraient déjà acquis les notions travaillées. Pour les enseignantes aussi, la charge de travail risque d'être importante : préparer des cours pour trois niveaux nécessite plus de temps, la gestion de la classe peut être plus complexe, de même que le suivi individuel des élèves.”*

**La rentrée des classes à l'école Chartreuse a été marquée par des manifestations des parents d'élèves, soutenues par la municipalité en protestation à la fermeture d'une classe dans le groupe scolaire.**

### Le contexte

Pour faire comprendre ce mouvement et les enjeux, les représentants de parents d'élèves reviennent sur le contexte depuis le deuxième trimestre de l'an dernier : *“Les inquiétudes de la fermeture de classe ont été soulevées dès le 2<sup>e</sup> conseil d'école, soit en mars 2025. Mais à la vue des effectifs prévisionnels en dessous de 100 et malgré la répartition des classes dont deux à triple niveaux, la moyenne était inférieure à 25 élèves par classe sur les 2 écoles. Nous avons conscience qu'une demande de réouverture risquait de ne pas être entendue, mais une partie des parents d'élèves souhaitait quand même communiquer et agir. Le 2 août, nous avons été informés par la directrice de l'école de 4 inscriptions supplémentaires portant l'effectif à 104 élèves.*

*C'est à ce moment-là qu'a commencé la mobilisation : nous avons décidé d'envoyer un courrier le plus clair possible durant les vacances scolaires”.*

Ce courrier du 17 août, adressé à la DSDEN (direction des services départementaux de l'Éducation nationale) de l'Isère à l'attention du DASEN (directeur académique des services de l'Éducation nationale), liste les effets négatifs qu'engendreraient une fermeture de classe.



## Les actions menées

Le lundi 1<sup>er</sup> septembre à 8h, les parents d'élèves de l'école primaire Chartreuse ont donc organisé une manifestation devant l'école pour exiger la réouverture immédiate de la cinquième classe, supprimée à la rentrée 2025.

Le 2 septembre, 4 parents d'élèves (dont 3 représentants de parents d'élèves) sont allés manifester devant le rectorat. Ils ont été reçus par M. Marzouk, adjoint au directeur académique et Mme Saget, inspectrice de l'Éducation nationale de la circonscription, pour exposer leurs arguments et entendre en retour les éléments explicatifs des services de l'Éducation nationale.

## La position de l'Éducation nationale

Finalement, le 8 septembre, M. Patrice Gros, inspecteur d'académie et directeur académique des services de l'Éducation nationale en Isère, répondait par la négative à la demande de réouverture de classe en expliquant sa décision de *"maintien en l'état des moyens actuels dans chacune des deux écoles"*, précisant que *"la situation des écoles de la commune du Cheylas a, comme toutes les autres, fait l'objet d'une étude particulière au regard des besoins et de l'équité de traitement au sein du département"* et en argumentant que *"les effectifs constatés sur les deux groupes scolaires Chartreuse/Belledonne de la commune [...] font état de 200 élèves pour 8 classes, soit une moyenne par classe de 25"*.

Les représentants de parents d'élèves ne se satisfont pas des arguments présentés par l'inspecteur d'Académie : *"Ce n'est pas le cas : avec 104 élèves dans l'école Chartreuse, divisés en 4 classes cela fait une moyenne de 26 élèves par classe et dans la réalité il y a même une classe qui compte 29 élèves."*

## La position de la collectivité

De son côté, la collectivité a présenté sa position dès le mois de février 2025, immédiatement après avoir été informée de l'intention puis de la décision de retrait d'un poste à l'école primaire Chartreuse. Dans un courrier adressé au DASEN, il était rappelé l'attachement de la commune à la qualité de l'enseignement dispensé, gage d'égalité des chances.

Quelques jours avant la rentrée scolaire, le 27 août, un nouveau courrier du maire adressé au DASEN a permis de rappeler des éléments de contexte, parmi lesquels l'acceptation par la commune de la primarisation du groupe scolaire Chartreuse en contrepartie de l'engagement de l'Éducation nationale de maintenir des classes à 24 élèves en grande section de maternelle, CP et CE1 mais dans le respect d'un équilibre des autres classes. Or, il résulte de la primarisation et des règles fixées en termes de

plafond par niveau scolaire couplées à la décision de fermeture de classe une dégradation des conditions d'accueil des élèves de cette école.

Ni le déplacement d'élèves de l'école Chartreuse vers l'école Belledonne ni le comptage de la totalité des élèves sur les deux écoles ne sont entendables. Il s'agit de deux écoles distinctes, qui reçoivent les enfants en fonction de la sectorisation décidée par le conseil municipal.

La collectivité rappelle son attachement à la qualité du service public. L'école du Bourg est un service public de proximité d'une importance capitale pour la vitalité de notre commune. Elle rassemble les familles d'un même quartier, favorisant leur implication dans les activités scolaires et extrascolaires et ainsi la création de liens et le renforcement du tissu social local. De plus, elle joue un rôle crucial dans la réduction des inégalités sociales en offrant un accès égalitaire à l'éducation pour tous les enfants.

Une école bien gérée est un pilier de la cohésion sociale et un levier essentiel pour le développement durable des territoires, notamment ruraux.

Le maintien de la qualité des services publics dans les territoires ruraux, dont le gouvernement a fait une priorité via le plan France ruralités de 2023 permet non seulement de garantir l'accès à des prestations essentielles pour les habitants, mais aussi de lutter contre la désertification et le vieillissement des populations. C'est un investissement dans l'attractivité des territoires, encourageant l'installation de nouvelles familles et soutenant l'économie locale. Finalement, c'est la garantie d'une égalité des chances pour tous les citoyens, où qu'ils vivent.

## Et ensuite?



M. le maire a donc sollicité expressément auprès de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale de l'Isère la révision de la décision de retrait d'un poste à l'école primaire Chartreuse.

Le maintien de cette cinquième classe serait également pertinent au regard des projets immobiliers du centre Bourg qui verront se construire une centaine de nouveaux logements. L'installation de nouvelles familles à l'horizon 2026 engendrera une augmentation des effectifs d'élèves dans l'école Chartreuse.

Les représentants de parents d'élèves ont décidé de créer une pétition, d'alerter la presse locale, d'interpeller les sénateurs et les députés de l'Isère. Ils envisagent également de solliciter un recours gracieux auprès du recteur d'académie.



# PROJETS ET TRAVAUX AU CHEYLAS

Un point d'étape sur les aménagements récents

Des projets d'envergure aux aménagements du quotidien, plusieurs opérations ont été engagées ou achevées ces derniers mois dans notre commune. Ce dossier vous propose de les découvrir et de faire un point sur leur avancement.

# Projets achevés

## Cour d'école Belledonne

La cour de l'école primaire Belledonne et son parvis ont été entièrement requalifiés entre juillet 2024 et janvier 2025, dans le cadre d'un programme pluriannuel visant à améliorer la performance énergétique et le cadre de vie du groupe scolaire. Ce programme avait débuté en 2018 avec la rénovation énergétique des bâtiments de l'école.

Pour cette opération de requalification, des objectifs pédagogiques et environnementaux ont été définis :

- création d'espaces pour apprendre, jouer et se détendre.
- désimperméabilisation des sols, végétalisation, récupération partielle des eaux de toiture pour le jardinage, création d'îlots de fraîcheur, et doublement du nombre d'arbres.

Depuis la réouverture, les récréations sont plus calmes et chacun peut trouver une activité qui lui plaît. Des animations pédagogiques autour du jardinage ont aussi été mises en place. Durant l'été, la cour a également accueilli les enfants du Centre de loisirs lors des fortes chaleurs.

**Budget des travaux : 296 000 € HT**  
**Subvention du Département : 41 000 € HT**

## Modification simplifiée du PLU

La procédure de modification simplifiée du Plan local d'urbanisme a été achevée en juillet 2025, avec pour objectif principal d'apporter des ajustements réglementaires sur :

- L'encadrement des antennes et éoliennes.
- L'aspect et la hauteur des clôtures (1,80 m maximum).
- L'apparence des panneaux solaires.
- L'insertion des systèmes de climatisation et pompes à chaleur.
- La suppression de la destination logements dans les zones UAI1 et UAI2 (Pérelles).

Ces modifications permettront de mieux encadrer les constructions et équipements sur le territoire, tout en respectant l'environnement et le cadre de vie.



## Adoption du Plan de gestion de l'ENS 2025-2034

Rolande et Maupas

Après une année d'analyse du précédent plan, le nouveau plan de gestion 2025-2034 a été validé en comité de site. Il vise à préserver la biodiversité et les milieux naturels tout en sensibilisant les habitants.

### Parmi les actions principales :

- Restauration et entretien des zones humides et des mares (création, maintien de la naturalité).
- Évaluation du potentiel d'accueil de la forêt pour la faune et la flore, et maintien des corridors écologiques.
- Gestion et restauration des pelouses sèches, avec lutte contre les espèces envahissantes.
- Suivi scientifique des paramètres naturels (niveau d'eau, état de la flore et de la faune).
- Animation et sensibilisation : interventions pédagogiques dans les écoles, diffusion du livret pédagogique et suivi administratif du plan.

En 2025, les priorités sont la poursuite des études scientifiques, notamment sur les populations de rainettes arboricoles, et des actions de sensibilisation pour mieux ancrer le site dans le territoire.



# Projets en cours

Plusieurs aménagements sont en cours, entre valorisation du patrimoine, amélioration des équipements et nouveaux espaces pour les citoyens.



## Vidéoprotection

Une deuxième phase de déploiement

Face à la montée des incivilités et des actes de délinquance sur le domaine public ces dernières années — dégradations d'équipements communaux, agressions verbales ou physiques, vols — la commune a choisi d'agir pour renforcer la sécurité et limiter le sentiment d'insécurité.

C'est dans ce contexte qu'un dispositif de vidéoprotection a été lancé en 2024, avec trois objectifs principaux :

- **Surveiller les entrées et sorties de ville**, grâce à des caméras capables de lire les plaques d'immatriculation afin d'aider la Gendarmerie à identifier des véhicules recherchés.
  - **Sécuriser certaines zones publiques sensibles**, en dissuadant les incivilités et en apportant une vision d'ensemble des faits signalés.
  - **Protéger les bâtiments communaux**, en limitant les dégradations et en surveillant leurs abords.
- Le système est utilisé principalement en relecture des images enregistrées, permettant de retracer un événement a posteriori. Il pourra également servir en direct lors de manifestations ponctuelles.

La **première phase**, opérationnelle depuis le 2<sup>e</sup> trimestre 2025, a concerné la maison communale, le complexe sportif, la zone Actisère et le giratoire des Vignes.

**Budget 2024 : 240 000 € HT.**

La **seconde phase**, engagée en août 2025 avec les travaux d'aiguillage de la fibre, porte sur le quartier de la Gare. Son montant est estimé à **150 000 € HT**, pour une mise en service prévue d'ici le **1<sup>er</sup> trimestre 2026**.

### Points clés du dispositif



#### Objectifs :

sécuriser les accès, surveiller les zones sensibles et protéger les bâtiments publics.

#### Phase 1 (2025) :

maison communale, complexe sportif, zone Actisère, rond-point des Vignes.

#### Phase 2 (2025–2026) :

quartier de la Gare.

**Budget global : 390 000 € HT.**

## Clos du village



L'opération d'aménagement « Clos du village » associe construction, réhabilitation et extension de fermes autour d'une cour centrale, complétée par un ensemble agricole et une maison bourgeoise datant de 1863. L'objectif est de créer un pôle culturel et un lieu de vie patrimonial ouvert au public. Initiée en août 2024, l'opération a dû s'achever en avril 2025, après une suspension due à des contraintes budgétaires.

Afin de sauvegarder le patrimoine bâti communal, des travaux de confortement et de sécurisation ont tout-de-même été entrepris :

- Réhabilitation complète du lavoir situé derrière l'église.
- Travaux préparatoires pour la consolidation des sols via injections d'un système expansif.
- Désamiantage et terrassement VRD autour de la maison de maître.

**Budget de la première phase : 525 000 € HT**

La seconde phase, prévue sur huit mois à partir de fin 2025, concernera :

- La reprise des charpentes, toitures et façades de la grange et de ses annexes (pressoir, anciennes latrines) et de la maison de maître.
- La restauration des portes anciennes et le remplacement de certains volets bois.
- L'installation de grilles et portails pour sécuriser l'ensemble du site.

**Budget de la seconde phase : 420 000 € HT**

À terme, les espaces extérieurs du clos pourront être ouverts au public et utilisés pour des manifestations, dans l'attente de la poursuite du projet de pôle culturel.

En parallèle, une étude de faisabilité est en cours pour améliorer l'accessibilité de la médiathèque actuelle et explorer son éventuel déplacement. Un volet associatif prévoit également de trouver des solutions pour améliorer l'accueil des associations impactées par le report des travaux.



Le lavoir réhabilité



### Bientôt un four à pain au Clos du Village

L'ancien four à pain situé au 66 rue de l'Hôtel de Ville, où sera édifié le projet d'habitat inclusif, est en cours de déconstruction pour être déplacé au Clos du village. Ce futur lieu de partage et de convivialité permettra d'organiser des animations autour du pain, renforçant ainsi le lien social et dynamisant le centre-bourg. Une chambre de pousse sera également aménagée dans le lavoir rénové.

**Budget estimatif : 50 000 € HT**

## Opération Grandes Vignes

Le projet Grandes Vignes s'inscrit dans la continuité de l'orientation d'aménagement et de programmation (OAP) Clos du village et traduit la volonté de la commune de combiner préservation du patrimoine, développement urbain maîtrisé et qualité de vie. Il vise à renforcer la centralité du Bourg tout en favorisant la mixité fonctionnelle (équipements, logements) et sociale du quartier.

L'aménagement prévoit la création d'un parc urbain de 7 700 m<sup>2</sup>, de voiries de desserte, et la construction de 84 logements sous maîtrise d'ouvrage SDH et Villes et Villages. L'ensemble s'articule avec les équipements existants et à venir pour créer un quartier cohérent et vivant, en lien avec le reste du bourg, tout en limitant l'étalement urbain.

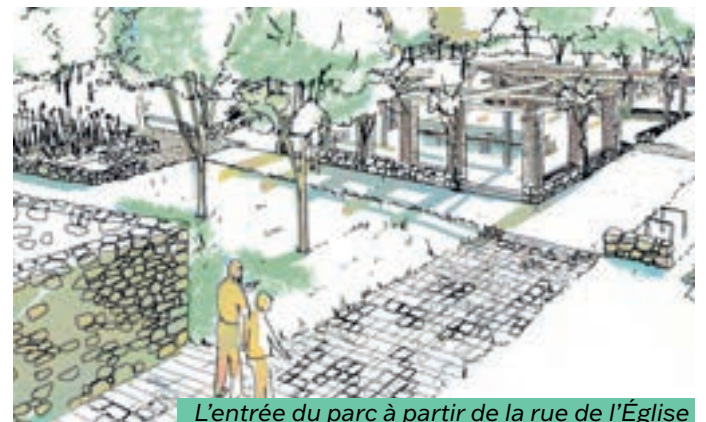
Le parc urbain se déploie comme une grande clairière au centre du quartier. Deux axes principaux structurent les cheminements : au Sud, le premier monte vers la route menant au ruisseau du Salin ; le second est orienté au nord-est vers le chemin du Merle. Les chemins sont réalisés en sable stabilisé, bordés de pavés anciens de récupération et de seuils permettant d'indiquer les différents espaces. Autour de cette clairière, le bâti forme une frange discontinue, entourée d'une végétation dense et naturelle : arbres, arbustes et plantations sur buttes. Ces aménagements permettent de masquer partiellement les bâtiments, d'assurer des vis-à-vis préservés et de favoriser la biodiversité grâce à un entretien réduit, tout en offrant des espaces ombragés où se promener.

Au centre, une grande prairie accueille les activités sportives, jeux et loisirs, tandis qu'un canal creusé de bassins et alimenté par la source du Mojomad traverse le parc, offrant à

la fois un îlot de fraîcheur et un habitat pour la faune (oiseaux, insectes). Arrivé aux abords de l'église, le canal débouche sur un bassin entouré d'arbres.

Au sud se trouvent des espaces intergénérationnels avec pergolas, tables de pique-nique, zones de repos et sous-bois ludiques. Des agrès pour activités physiques sont également prévus dans des zones plantées pour encourager le sport et la détente.

Le parc est connecté aux différents quartiers et équipements de la ville. À l'ouest, il est accolé à l'église, à la maison communale associative et au Clos du village, et constitue un lieu de rencontre privilégié. Au sud, un cheminement traverse le Salin par une passerelle mode doux, reliant le nouveau quartier au quartier des Vignes et à la coulée verte longeant le ruisseau. Au nord, le parc jouxte des champs et des vergers, avec un cheminement doux vers le futur champ de foire le long de la route du Mercier.



L'entrée du parc à partir de la rue de l'Église



Les voiries du quartier ont été conçues pour être agréables et fonctionnelles : la rue principale, nommée rue des Noyers, est bordée de plantations, d'arbustes et d'arbres d'alignement. Des zones en creux permettent la gestion des eaux pluviales, et des chicanes rompent les lignes droites pour ralentir la circulation et sécuriser les piétons. Les matériaux employés sont durables et rustiques, favorisant le réemploi (pavés anciens, bois, pierre) et les sols perméables. Les eaux pluviales sont collectées par infiltration et dirigées vers le grand bassin situé au bout du canal ou vers des noues adjacentes.

Le projet intègre également des mesures environnementales : les terres agricoles existantes sont préservées et réemployées sur site, limitant le transport de matériaux et réduisant l'impact écologique. La végétation installée sur les buttes et les lisières boisées favorise la biodiversité et assure une fraîcheur naturelle en été. Les cheminements informels et les zones plus sauvages offrent des parcours de promenade et un cadre agréable pour tous les habitants.

Les travaux ont déjà commencé avec la création de voiries provisoires et l'enfouissement des lignes électriques. Les consultations travaux pour la réalisation des voiries définitives et du parc urbain sont prévues au dernier trimestre 2025, avec un démarrage des travaux de voirie en février 2026 et du parc à l'automne 2026. Les études pour la passerelle mode doux au-dessus du Salin se poursuivent afin de garantir une liaison fluide et sécurisée avec les quartiers existants.

Le parc et les nouvelles voiries assurent une connexion physique et sociale avec les quartiers voisins, les espaces naturels et les zones agricoles. Ils renforcent la centralité du bourg et la convivialité du quartier. Les travaux d'aménagement sont conçus pour s'intégrer harmonieusement au paysage existant tout en préparant la future densification du quartier, respectant les objectifs du PADD en matière de centralité urbaine et de cadre de vie aéré.

### Points clés du projet Grandes Vignes

**Parc urbain : 7 700 m<sup>2</sup>** avec prairie centrale, canal, zones ludiques et espaces intergénérationnels

**Logements : 84 logements** sous maîtrise d'ouvrage SDH et Villes et Villages

**Voiries et passerelle :** rues piétonnes et cyclables, gestion durable des eaux de pluie

**Matériaux et sols :** pavés de réemploi, bois, pierre, sols perméables

**Calendrier :** voiries provisoires dès 2024, démarrage voiries définitives février 2026, parc automne 2026

### Habitat inclusif

Le projet d'habitat inclusif porté par la commune, la Société dauphinoise pour l'habitat (SDH) et l'Association familiale de l'Isère pour personnes handicapées (AFIPH) se concrétise en partenariat avec deux aménageurs, Pic immobilier et Hominvest.

Deux projets accueilleront au total 10 logements inclusifs :

#### 1. Au 66 rue de l'Hôtel de Ville

- Réhabilitation de la maison de maître pour accueillir 6 logements inclusifs et une salle commune.
- Construction d'un ensemble neuf de 24 logements en accession à la propriété (Les terrasses du Salin).
- Division en 3 lots de la grange à réhabiliter sur le même tènement.

### 2. À l'Arthaudière (rue du Vieux Moulin)

- Un bâtiment de 14 logements sociaux dont 4 inclusifs
- Deux bâtiments de 6 logements chacun
- Réhabilitation de la maison de maître, de la grange et des dépendances en logements supplémentaires.

Ces projets s'inscrivent dans une logique de continuité urbaine : ils complètent le tissu résidentiel, favorisent la mixité sociale et pourront créer des liens autour des espaces partagés du Clos du Village et du futur parc des Grandes Vignes.



### Rénovation d'un local commercial en restaurant

Afin de redynamiser le centre-bourg, la commune a acquis en 2024 le local commercial anciennement occupé par « La Chayotte », ainsi que sa licence, avec pour objectif de remettre le bâtiment aux normes et d'y relancer une activité de restauration viable.

Les premiers diagnostics ont permis d'identifier les besoins de mise en conformité du bâti. Une maîtrise d'œuvre sera prochainement missionnée pour réaliser les travaux nécessaires, incluant :

- L'installation d'une isolation coupe-feu pour protéger les tiers,
- La création d'une issue de secours supplémentaire,
- La mise en œuvre du principe de marche en avant dans la cuisine,
- La réfection des sols de la cuisine avec un revêtement antidérapant.

**Budget alloué : 70 000 € HT**

### Réhabilitation de la mairie

À la suite des diagnostics énergétiques réalisés sur la mairie, la maison de quartier et le groupe scolaire Chartreuse, une première phase de travaux de rénovation énergétique a été lancée pour améliorer l'efficacité des bâtiments communaux.

Cette première phase a concerné :

- Le calorifugeage des réseaux de chauffage du groupe scolaire Chartreuse,
- Le remplacement des éclairages fluorescents ou à incandescence par des LED à la crèche et à la maison de quartier.

Pour la mairie, le projet se concentre sur la modernisation du système de chauffage et de climatisation vieillissant et sur l'installation d'un système de régulation des équipements techniques.

Ces travaux seront suivis par :

- l'isolation de la verrière,
- le remplacement progressif des menuiseries extérieures,
- l'installation de stores extérieurs pour mieux gérer les apports solaires.

La consultation pour les travaux de la mairie est prévue pour fin 2025, et les interventions seront menées progressivement afin de limiter les perturbations au niveau du service au public.

Cette réhabilitation s'inscrit dans une logique plus large de transition énergétique et de confort des bâtiments communaux, en lien avec d'autres projets de développement durable menés depuis plusieurs années sur la commune, comme la rénovation énergétique des bâtiments, l'éclairage public à leds ou encore la future centrale photovoltaïque à autoconsommation.

### Jardin partagé



Une structure en bois fabriquée par les agents des services techniques marquera l'entrée du jardin

Le projet de jardin partagé entre la crèche et le Centre de loisirs enfance est porté conjointement par les équipes pédagogiques et conçu avec l'appui des services techniques. Cette initiative en cours de réalisation prévoit la création d'un potager commun pour les enfants de la crèche municipale et du Centre de loisirs.

L'objectif est pédagogique et collaboratif : le jardin sera entretenu et exploité par les différents services, favorisant le travail collectif et l'appropriation de l'espace. Il constitue également un exemple de projet interservices, où les pratiques éducatives et techniques se rejoignent pour créer un espace vivant et fonctionnel.

**Budget alloué : 16 000 € HT**

### Maison de santé

Une maison de santé devrait prochainement voir le jour au cœur du bourg, afin de pérenniser la présence des professionnels de santé sur le territoire. Ce projet est conduit par la communauté de communes du Grésivaudan, seule compétente pour la gestion des zones d'activités économiques (ZAE). Elle travaille avec la commune pour l'acquisition ou la location d'un tènement foncier sur la ZAE des Perelles afin d'y implanter la maison de santé.

L'objectif est de permettre aux praticiens de disposer d'un espace adapté à leur activité. Outre la construction du bâtiment médical, le projet prévoit également l'aménagement du terrain, la réfection du parking et des voiries publiques environnantes, afin d'assurer une meilleure accessibilité et une continuité esthétique sur la ZAE.

## Projets énergétiques

### Centrale photovoltaïque à autoconsommation collective

La commune poursuit sa volonté de développer les énergies renouvelables et de réduire sa consommation énergétique. Des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAEnR) ont été définies à cet effet au printemps dernier. Dans cette optique, une centrale photovoltaïque en autoconsommation collective est envisagée sur le toit du gymnase.

Cette installation, d'une surface d'environ 625 m<sup>2</sup> de panneaux, alimentera plusieurs bâtiments municipaux : la mairie, les ateliers municipaux, le groupe scolaire Chartreuse et tous les bâtiments du complexe sportif.

En parallèle de l'installation des panneaux, une opération de réfection de l'étanchéité et d'isolation des toitures du complexe sportif est conduite, afin d'optimiser les performances énergétiques de l'ensemble.

**Budget estimé : 377 000 € HT**

La consultation pour la maîtrise d'œuvre est prévue pour le dernier trimestre 2025, avec un démarrage des études planifié en 2026.

### Qu'est ce qu'une ZAEnR ?

Les zones d'accélération des énergies renouvelables sont des zones identifiées comme favorables à l'implantation des énergies renouvelables, ayant un fort potentiel de production. Elles couvrent toutes les énergies renouvelables : photovoltaïque, solaire thermique, éolien, hydroélectricité, biogaz, géothermie, etc.

### Projet agrivoltaïque

Initialement prévu intégralement sur la commune de La Buisnière, ce projet s'étend partiellement sur Le Cheylas, en face de la zone industrielle de La Rolande, avec une puissance estimée à 0,77 MWc sur un site de 15 ha. L'activité principale reste agricole, le photovoltaïque étant secondaire. Pour préserver l'environnement et le paysage, plusieurs adaptations ont été intégrées :

- Implantation partielle d'une haie le long de la RD 166 pour créer un écran visuel,
- Préservation des zones humides sur le site,
- Conservation du massif boisé au nord-est pour maintenir les continuités écologiques.

Une permanence d'information à destination des habitants a eu lieu fin septembre 2025, afin de répondre aux questions des Cheylasiens et expliquer les choix de conception.



### Parc flottant photovoltaïque

La deuxième centrale solaire flottante de France, sous maîtrise d'ouvrage EDF ENR, sera implantée sur le bassin de la centrale hydroélectrique, à cheval sur Le Cheylas et Sainte-Marie-d'Alloix.

Ce projet, rendu possible grâce à la révision du PLU en 2023 et le concours de nombreux acteurs, valorise un foncier déjà artificialisé. Il comprendra environ 70 000 panneaux flottants, pour une puissance de 44 MWc, capable de produire 60 GWh par an, soit l'équivalent de la consommation électrique de 28 000 personnes.

Les travaux débuteront fin 2025, pour une mise en service prévue en 2027. En parallèle, un travail sur l'aménagement des abords du lac est mené en collaboration avec EDF ENR.

Le projet s'inscrit dans un ensemble plus large de gestion hydraulique, notamment avec le désenvasement des bassins du Flumet (Allevard) et du Cheylas, grâce à la mise en service des nouvelles installations inaugurées cette année par EDF Hydro.



### Revitalisation du site industriel en pôle énergie

Le projet de pôle énergie sur le site du crassier (butte artificielle constituée des résidus de l'industrie métallurgique) et ses abords, en face de SLS Actiparc, comprend plusieurs initiatives :

- La création d'un champ photovoltaïque au sol sur 7 ha, avec 38 304 m<sup>2</sup> de panneaux et une puissance totale estimée à 9,2 MWc, sous maîtrise d'ouvrage SLS,
- L'usine Lhyfe de production d'hydrogène renouvelable, inaugurée cette année,
- Le projet de la société TES de recyclage des déchets de batteries.

Des travaux complémentaires assurent la sécurisation et la viabilisation du site : mise en place de clôtures, surveillance vidéo, réhabilitation du réseau de drainage des lixiviats (eau provenant du crassier) et viabilisation des voiries.

En parallèle de ces grands projets structurants, la commune poursuit de nombreux travaux de maintenance et d'aménagement visant à améliorer le quotidien des habitants et la qualité du cadre de vie.

# Travaux en cours et réalisés

## TRAVAUX 2025 – EN COURS

### AMÉNAGEMENTS DU FAY

La passerelle en bois du Fay, condamnée il y a quelques mois en raison de son état très dégradé, sera remplacée par une passerelle métallique, pour un budget de 19 000 € HT.

Parallèlement, la table de pique-nique en bois, volontairement détériorée, sera remplacée par une table en béton, pour un montant d'environ 2 000 € HT.

Les prochaines étapes incluent la sécurisation du cheminement piéton jusqu'au Belvédère et la reprise des garde-corps de ce dernier, en partenariat avec l'ONF.



### FUITES AU DOJO : VERS UNE RÉOLUTION PROCHAINE

Suite à la découverte de nombreuses infiltrations sur le DOJO construit il y a environ six ans, la commune a sollicité la garantie décennale auprès des entreprises et de la maîtrise d'œuvre éventuellement responsables. Une première expertise sur site a été réalisée le 12 septembre.

### RÉNOVATION DES VESTIAIRES DU TERRAIN DE FOOT

En attendant des travaux de rénovation d'ampleur, les vestiaires utilisés par le club de football feront l'objet d'une réfection partielle afin de pouvoir les réutiliser rapidement. Les travaux, actuellement en cours de chiffrage, sont prévus pour le dernier trimestre 2025.



## TRAVAUX 2025 – ACHEVÉS

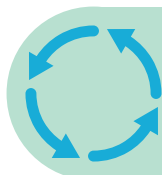


### RÉAMÉNAGEMENT DE LA MÉDIATHÈQUE

Suite au report du projet de construction du Clos du Village, la médiathèque a été réorganisée autour de nouveaux mobiliers plus ergonomiques et accessibles, afin d'offrir un meilleur service à ses lecteurs.

### AMÉNAGEMENT DE LA CUISINE DE LA CRÈCHE MUNICIPALE

La cuisine de la crèche a été entièrement rénovée cet été, avec un passage du mobilier en stratifié au mobilier en inox, garantissant une meilleure hygiène.



### AMÉNAGEMENT DU GIRATOIRE DU MERCIER

En 2025, l'équipe des espaces verts a remplacé les anciens pommiers du giratoire du Mercier par de nouveaux arbres fruitiers, tels que pommiers et figuiers, pour embellir l'espace et valoriser le patrimoine végétal.

## RÉNOVATION DU POIDS PUBLIC

Construit en 1904 et rénové une première fois en 2000, le poids public a été à nouveau remis à neuf en mars dernier. Les travaux ont concerné :

- la remise en état des bandes de roulement métalliques,
- le remplacement des traverses en chêne protégeant le mécanisme de la balance,
- le remplacement des deux grandes poutres métalliques de 8 m et la remise à neuf des autres pièces métalliques.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Rojon, pour un coût total de 19 000 € TTC.

Les services techniques compléteront la restauration avec la remise en état de la guérite et l'étalonnage du poids public d'ici fin 2025.



## INSTALLATION D'UN NOUVEL ABRIBUS AU TROUILLET

Après de nombreuses années de service, l'abribus du Trouillet a été remplacé en février 2025 par un nouvel abri entièrement en bois, réalisé par l'entreprise Aurel et Toit basée à Sainte-Marie-d'Alloix.

Coût : 7 000 €

## TRAVAUX 2024 – ACHEVÉS

### ÉCLAIRAGE PUBLIC

- Remplacement des luminaires de la rue de l'Hôtel de Ville par des éclairages LED – maîtrise d'ouvrage Ville.
- Remplacement de l'éclairage public des ZAE Actisère et des Perelles – maîtrise d'ouvrage communauté de communes.
- Installation de deux scénettes décoratives de Noël devant les groupes scolaires.



### VOIRIE

- Réfection de la chicane des Vignes, rue des Celliers
- Réfection des plateaux rue du Mont-blanc
- Réfection de la rue de Belledonne
- Traitement des fissures par enrobé projeté sur plusieurs voiries communales



### TRAVAUX DIVERS BÂTIMENTS

- Réaménagement du pôle enfance-jeunesse et de l'école élémentaire Chartreuse
- Installation d'un système de climatisation à l'étage de la bibliothèque
- Remplacement de la sono et des éclairages par des LED dans la salle du conseil municipal, en mairie
- Remplacement d'une porte vandalisée à la petite crèche, avec amélioration thermique, et installation d'une climatisation.
- Isolation des conduits de chauffage en sous-sol de l'école Chartreuse



### AMÉNAGEMENT DU SQUARE EN FACE DE L'ÉCOLE CHARTREUSE

Dans la continuité de l'amélioration des espaces extérieurs, l'équipe des espaces publics a réalisé fin 2024 un aménagement du square situé en face de l'école Chartreuse. Cette opération a été budgétée à 20 000 €.



# Centre de loisirs

Vacances d'été 2025

158 enfants et jeunes ont participé aux activités du Centre de loisirs cet été. La sortie Laser Game en plein air du secteur jeunesse a été la plus populaire avec 42 participants (pour 53 demandes d'inscriptions.)

Côté enfance, c'est la journée à Elfy Park au mois d'août qui a été la plus prisée avec 31 participants.

## SECTEUR ENFANCE



**22 avril**  
Les vacances des indiens



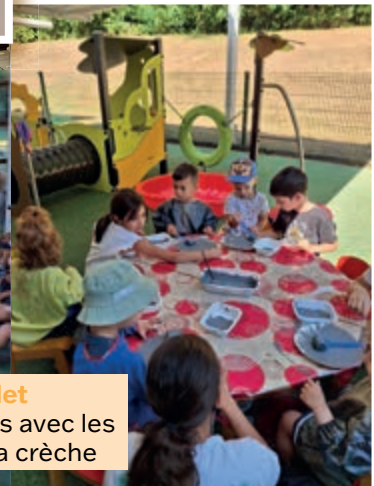
**25 juin**  
Atelier cirque pour la fête du Centre de loisirs



**8 juillet**  
Sortie avec les ânes



**10 juillet**  
Loisirs créatifs avec les enfants de la crèche



**22 juillet**  
Miripili, l'île aux pirates



**17 juillet**  
Elfy Park

SECTEUR JEUNESSE



18 août  
Pump track



21 août  
Escalade



22 avril  
Crêpes party



24 avril  
Soirée pizza à l'accueil jeunes



29 avril  
Dans les bulles de  
Grenoble



23 avril  
Découverte du padel



25 avril  
Laserbump



5 - 7 juillet  
Soirée soccer

# Centre de loisirs

Vacances d'été 2025

## SECTEUR JEUNESSE



17 juillet  
Accrobranche



16 juillet  
Walibi



24 juillet  
Bouée tractée



24 juillet  
Détente en bord de lac



29 juillet  
VTT



25 juillet  
Préparation de pizza  
à l'accueil jeunes

31 juillet  
Escape game au  
château du Touvet



31 juillet  
Tournoi de ping-pong à  
l'accueil jeunes



26 août  
Grillades à l'accueil jeunes



21 août  
Sortie à Chambéry



25 août  
Laser Park



# Centre de loisirs

# Crèche

Les p'tits loups

## VOYAGE À PARIS

Chaque année, la commune du Cheylas offre un voyage à la découverte de Paris aux jeunes Cheylasiens des classes de CM2.

C'est donc le week-end des 17 et 18 mai que 15 enfants sont partis à la découverte de la capitale, encadrés par Elian Debord, directeur du Centre de loisirs, secondé par Jérôme Loosdregt, élu au conseil municipal et Faustine, future animatrice du Centre de loisirs.

Au programme de ce week-end : le musée Grévin où les enfants furent ravis de pouvoir se prendre en photo avec les reproductions en cire de leurs idoles, et la visite de l'arc de Triomphe.

Le soir, un tour en bus a été organisé avec une guide pour voir les principaux monuments illuminés.

Les moments marquants de la soirée : la visite des Invalides, la découverte du tombeau de Napoléon et l'arrêt sur la place du Trocadéro pour admirer la tour Eiffel scintiller à 22h !

La montée de la tour Eiffel jusqu'au 2<sup>e</sup> étage à pied, la visite du quartier de Montmartre et l'achat de souvenirs étaient au programme de la journée de dimanche.



La fête de fin d'année de la crèche s'est déroulée début juillet, animée par le musicien Damien Truchassout et par les professionnelles de la crèche. Chaque famille a apporté une gourmandise et le goûter a été partagé par tous entre deux danses.

Il faisait beau et chaud, la bonne humeur était au rendez-vous, mais aussi l'émotion lorsqu'il a fallu dire « au revoir » aux grands aventuriers qui partaient à l'école !



## Sortie des seniors



### Plongée dans le passé à l'écomusée de la Combe de Savoie

Samedi 28 juin, une nouvelle sortie était proposée aux seniors de la commune par le CCAS et la commission seniors.

#### Destination : l'écomusée de la Combe de Savoie à Grésy sur Isère.

Cet écomusée propose un retour dans le passé au travers de plus de 10 000 objets anciens : du dé à coudre au tracteur agricole, en passant par les fers à repasser, les ardoises des écoliers dans une salle de classe reconstituée, les machines à écrire ou encore les équipements des sapeurs-pompiers. Des rétrospectives sur la TSF, le phono, les balances sont également présentées.

De quoi faire ressurgir une multitude de souvenirs aux plus anciens ou montrer aux plus jeunes le quotidien au siècle passé. Une dégustation a clôturé la visite.

Nos seniors ont été enchantés de cette sortie, ils ont été ravis de se retrouver le temps d'un après-midi et de se replonger dans ce passé qu'ils ont connu.



## Tennis club Le Cheylas

40 ans de passion et de convivialité



Le Tennis club est une association familiale pour découvrir, apprendre et pratiquer le tennis à tout âge.

Il a été créé en 1982, avec pour but la pratique du tennis loisir, compétition et formation des jeunes, grâce à l'encadrement d'un entraîneur titulaire d'un brevet d'état (BE) de tennis.

Le bureau actuel est constitué du président, Fabien CAVILLON ; de la secrétaire, Anne LAURENT et de la trésorière, Marie Annette PETITBON.

La pratique du tennis en club concerne toutes les personnes de 4 à 90 ans et les effectifs du club comptent autant de femmes que d'hommes (enfants / adultes confondus).

Les jeunes peuvent participer à des tournois organisés par la Fédération Française de Tennis (FFT) tout au long de l'année, et les adultes en automne et au printemps.

Le club participe au forum des associations pour trouver et rencontrer de nouveaux adhérents.

Il organise aussi plusieurs animations sur la commune : tournoi inter-clubs, pique nique « fête du tennis » en fin de saison avec tous les adhérents, animation à Noël (papillotes), galette des rois, etc.

# Tennis club Le Cheylas

40 ans de passion et de convivialité

Le président nous en dit plus sur son sport afin de mieux le faire connaître.

## Une brève présentation du tennis

Le tennis, deuxième sport le plus pratiqué en France, compte plus d'un million de licenciés et quatre millions de pratiquants. Ludique et accessible, il s'éloigne progressivement de sa réputation d'activité « élitiste » et se joue sur différents types de terrains : gazon, terre battue ou surface dure.

Issu du jeu de paume, pratiqué dès le 13<sup>ème</sup> siècle et apprécié par la noblesse et les rois français, le tennis moderne s'est développé entre 1858 et 1870 pour devenir le sport que l'on connaît aujourd'hui. Il se joue en simple ou en double, les joueurs frappant une balle au-dessus d'un filet dans le but de mettre l'adversaire en difficulté. Longueurs de match variables et comptage des points original ajoutent du suspense et du défi à ce sport à la fois technique, stratégique et reconnu pour ses bienfaits physiques et psychologiques.

## Les nombreux avantages du tennis...

Le tennis est un sport bénéfique à la fois physiquement et mentalement. Il offre de nombreux bienfaits :

- Améliore le système cardiovasculaire, l'endurance et la respiration
- Développe la concentration, l'adresse et la souplesse
- Renforce les muscles, apporte tonus et résistance
- Aide à dominer ses émotions et à développer son mental

...et les précautions à respecter

Le tennis est un sport très exigeant physiquement, qui met à rude épreuve les articulations (cheville, genou...), les muscles et le cœur. Pour faire face aux mouvements répétitifs, il est préférable d'être en bonne forme physique et de faire preuve d'agilité et d'endurance. Une mauvaise préparation physique expose le joueur à des lésions telles que la tendinite, l'entorse, ou encore la dorsalgie. Le joueur risque également l'insolation, c'est pourquoi il est impératif de bien s'hydrater, de protéger sa tête et de jouer aux heures les moins chaudes de la journée.

## À quel âge les enfants peuvent commencer le tennis ?

Les enfants peuvent commencer à jouer dès l'âge de 3 ans, en fonction de leur développement et de leur coordination. La fédération propose des cours spécialement adaptés aux 3-4 ans et aux 5-6 ans, permettant de développer leurs compétences psychomotrices et de les familiariser avec le tennis dans un cadre adapté, ludique et sécurisant, avec un matériel évolutif.

## Les personnes âgées peuvent-elles se mettre à jouer au tennis ?

Il n'y a pas de limite d'âge pour pratiquer le tennis à partir du moment où la pratique est adaptée, sécurisée et progressive. De nombreux clubs proposent ainsi des

programmes de Tennis santé spécifiquement conçus pour les seniors. Des terrains plus petits, des raquettes plus légères, des balles plus grosses et plus lentes sont ainsi utilisées. Cela permet de ralentir le jeu, de limiter les déplacements et de rendre la pratique très ludique. Sécurité, plaisir, réussite et convivialité sont la règle.

Le tennis aide à prolonger l'autonomie des seniors et préserver leur santé : il améliore leur santé cardiovasculaire, soutient leur masse musculaire et leur densité osseuse, contribue à prévenir les chutes en entretenant leur coordination, leur équilibre et leurs réflexes. Il stimule aussi leur cognition et leur socialisation.

## Les autres sports de raquette

Explorer d'autres sports de raquette peut compléter et améliorer vos compétences au tennis, en mettant l'accent sur différents aspects physiques et stratégiques. Voici quelques disciplines qui peuvent enrichir votre expérience et votre performance :

- Bienfaits du badminton sur la vitesse et la précision
- Avantages du tennis de table pour les réflexes
- Les plus du squash pour l'endurance et l'agilité



## Horaires des cours

- **Cours avec BE pour les moins de 13 ans :**  
le lundi de 17h30 à 18h30
- **Cours avec BE pour les ados de 13 ans à 18 ans :**  
le lundi de 18h30 à 20h
- **Cours avec BE pour les adultes :**  
le lundi de 20h à 21h30
- **Cours avec BE pour les enfants :**  
le mercredi de 9h à 10h30 ou de 10h30 à 12h
- **Pratique du tennis loisir :** en journée ou en nocturne jusqu'à 22h (cours éclairés), sauf si les terrains sont mouillés



Pour tout renseignement complémentaire,  
contacter

**Fabien CAVILLON**

au **06 45 75 40 08**,

ou par mail à l'adresse

**tennisclub.lecheylas@hotmail.fr**



**La vie quotidienne sur la commune se poursuit tout en accueillant de nouveaux projets...**

### Aménagement de la place de l'Hôtel de Ville

Le 14 mars 1975, le conseil municipal décide de l'achat du potager de Mme Goudard et de celui de Mme Tissot. Une indemnité leur est versée pour la perte de clôture et d'arbres fruitiers.

Le 9 mai 1975, un prêt de 170 000 francs est demandé par la commune à la Caisse Régionale du Crédit Agricole. Le coût total des travaux, incluant l'acquisition et la démolition des bâtiments existants s'élève à 69 184 francs.

### Le torrent du Fay

Construction d'un seuil en béton avec curage du lit du torrent pour un coût de 85 000 francs.

### Les écoles

À l'école du Bourg, installation du chauffage central. Un emprunt de 100 000 francs est contracté par la commune auprès de la caisse des dépôts.

À l'école de la Gare, il faut prévoir une deuxième tranche de construction, celle d'une école maternelle, en vue des prochaines rentrées scolaires. En effet, il est prévu pour la rentrée de septembre 1976 d'accueillir 38 nouveaux élèves et pour celle de 1977, 59 nouveaux élèves.

### La maison communale

Le 26 septembre 1975, le conseil municipal valide la construction d'une maison communale (le bâtiment actuel derrière la résidence Chartreuse). Cette nouvelle salle pourra accueillir des services sociaux et des activités à caractère social, avec la possibilité d'évoluer dans le temps.

Les personnes âgées pourront ainsi se retrouver pour réaliser des activités, notamment le club des iris.

Le Conseil Général (aujourd'hui Conseil Départemental) versera une subvention de 450 000 francs.

Élèves de l'école de la Gare en 1976-1977



Le club des Iris en 1978 devant la maison communale

# Histoire

## Le Cheylas en 1975 - 1976

### L'autoroute A41

Le projet de construction de l'autoroute A41 soulève des questions en conseil municipal.

Cette autoroute sera construite sur l'ancienne voie expresse reliant Grenoble à Pontcharra.

Plusieurs remarques sont alors faites sur la nécessité de cette autoroute :

- Besoin d'implantation d'entreprises nouvelles ou extension des entreprises existantes pour résoudre les problèmes d'emploi dans la vallée de plus en plus graves.
- Pénalisation des populations dans leur déplacements quotidiens actuels.

### La mairie

Le 28 novembre 1975, le conseil municipal approuve le projet de rénovation de la salle des mariages dans le cadre d'un plan de relance nationale (circulaire du Ministre de l'économie et des finances du 22 septembre 1975). Une subvention de 7 652 francs est accordée à la commune et la commune contracte un prêt. Le coût des travaux, estimé au départ à 65 690 francs, sera finalement de 58 000 francs.

Les travaux débuteront début 1976.

### La résidence Chartreuse

L'ancienne cure, inhabitée depuis 1964, sera transformée en logements sociaux pour personnes âgées (à partir de 60 ans), en partenariat avec l'Opac. Ce sont des logements individuels pour personnes autonomes.

Les travaux ont débuté début 1976 et se sont achevés courant 1977.

Cette fin de décennie des années 70 voit donc de nombreux travaux s'achever.

Il faudra attendre le début des années 80 et plus particulièrement 1983, lorsque Louis Pailhoux succède à Roger Brunet-Manquat en tant que maire, pour que la commune prenne un nouvel envol et continue son développement, écrivant ainsi une nouvelle page d'histoire.

# Coopération décentralisée au Sénégal

## La construction d'équipements bat son plein

Grâce au soutien de l'association ARCADE et des communes françaises associées, des travaux de construction d'équipements ont débuté fin juin au Sénégal. Début juillet, ARCADE s'est rendue à Bandafassi pour lancer, aux côtés de la mairie, l'ensemble des chantiers. Découvrez ces nouvelles infrastructures ainsi que les projets à venir, notamment les échanges pédagogiques qu'elles rendront possibles.

Pour améliorer l'accès à l'éducation, **un bloc administratif est en cours de construction au collège d'Ibel**. Ce nouvel espace permettra de libérer une salle de classe jusque-là utilisée à des fins administratives. En offrant aux enseignants un lieu de travail adapté, nous contribuons à de meilleures conditions d'exercice et soutenons leur engagement.

En partenariat avec le collège d'Ibel, une nouvelle **journée de salubrité** sera organisée cet hiver. Elle sera également l'occasion de sensibiliser la communauté à l'importance de l'entretien des bâtiments construits



Le futur bloc administratif à Ibel

grâce à la coopération décentralisée. Cet accompagnement contribue directement à améliorer la qualité de l'éducation des collégiens. Le collège/lycée de Bandafassi bénéficiera par ailleurs de **deux nouvelles salles de classe**, prêtes à accueillir les élèves dès la rentrée prévue en octobre.

Pour renforcer l'accès aux soins, ARCADE soutient la construction et l'équipement de **trois cases de santé**

(Nianghé, Nathia et Hamady Hery). La commune de Bandafassi réalisera en parallèle une case supplémentaire à Habibou. ARCADE accompagnera aussi le Comité de gestion santé pour améliorer la gestion administrative et budgétaire. Les bénévoles chargés des consultations recevront une formation dispensée par l'infirmier du poste de santé.

De plus, ARCADE a permis **la remise en service de l'ambulance** en finançant sa réparation et mènera des actions de sensibilisation sur différents thèmes, notamment les infections sexuellement transmissibles.

Ainsi, malgré les difficultés liées à l'accessibilité des sites — pistes non goudronnées et fortes pluies — les chantiers avancent avec constance.



Visite du chantier de la case à Nianghé en juillet 2025...



... et en septembre



### Focus sur les activités en France ARCADE développe également des animations pédagogiques autour de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale.

L'an dernier, un partenariat entre une classe en France et deux classes au Sénégal a permis de créer un jeu de piste pour découvrir la commune de Bandafassi et les sept communes françaises impliquées dans le projet. Ce jeu peut être animé par ARCADE dans vos structures sur demande. Cette année, ARCADE accueillera en novembre une jeune volontaire sénégalaise qui animera des ateliers pédagogiques.

Le 15 novembre, ARCADE organise un grand événement culturel, « Awalédjan », consacré au projet de coopération. Venez échanger avec la délégation d'élus sénégalais présente pour l'occasion et profiter d'un moment festif, marqué par des animations variées et la dégustation de plats locaux.

Retrouvez toutes les actualités d'ARCADE sur : <https://arcade-vivre.fr/actualites>

### Zoom sur la 2<sup>e</sup> édition de campagne de financement «un coup de pédale» Participez à notre collecte solidaire !

Pour la deuxième année consécutive, ARCADE lance une collecte de fonds pour fournir des vélos aux élèves des collèges d'Ibel et Samécouta. En plus des vélos, une course festive sera organisée lors de la remise, pour célébrer ensemble cet acte solidaire ! Ces vélos permettront aux jeunes de se rendre à l'école plus rapidement et facilement, en améliorant leur assiduité et leur performance scolaire.

En effet, les collèges sont situés dans une région isolée du Sénégal et les élèves sont confrontés à un véritable défi : ils doivent parcourir de longues distances à pied pour se rendre à l'école. Ce manque de moyens de transport constitue un obstacle majeur à leur réussite scolaire, avec des absences fréquentes et des abandons qui poussent certains jeunes vers des activités illégales, comme l'orpaillage.

#### Le projet

Pour assurer la longévité des vélos, un atelier de réparation sera installé dans chaque collège. Géré par des réparateurs locaux formés, cet atelier garantira un entretien et des réparations régulières. Ainsi, le projet ne se limite pas à fournir des vélos, mais crée un véritable écosystème durable autour de la mobilité des élèves.

Trois étapes ont été définies :

1. Mise en place de l'atelier de réparation : identifier des réparateurs locaux et former un jeune motivé au sein de chaque collège, installer l'atelier au sein du collège et prévoir des stocks de pièces de rechange pour les réparations futures.
2. Achat et transport jusqu'à Bandafassi de vélos robustes et adaptés aux routes locales
3. Distribution des vélos : organisation d'une course et d'une cérémonie de remise, explication aux élèves de l'importance d'entretenir régulièrement leurs vélos.

Participez à cette belle aventure ! Chaque contribution compte pour rendre l'école plus accessible et moins pénible pour ces élèves.

Rendez-vous sur <https://www.helloasso.com/associations/a-r-c-a-d-e-une-terre-pour-vivre>



# Les porte-drapeaux

Un symbole vivant du devoir de mémoire et de la transmission



Commémoration du 11 août 1944

Le rôle de porte-drapeau est un engagement fort, marqué par le devoir de mémoire et l'hommage rendu à ceux qui ont sacrifié leur vie pour la France. À l'UMAC Le Cheylas, deux sympathisants assurent aujourd'hui ce rôle hautement symbolique.

L'UMAC (Union mutuelle des anciens combattants) est présidée par M. Pierre Peycellier, qui a pris le relais en tant que président de l'association à la suite des générations précédentes, mais aussi en raison de la dissolution de l'UMAC départementale de l'Isère. Ancien combattant d'Algérie, il incarne cet engagement auprès des jeunes générations et des habitants de sa commune.

L'association regroupe huit anciens combattants, trois veuves de combattants et plusieurs sympathisants. Pierino Cassetari et Jacques Pissety ont longtemps assuré le rôle de porte-drapeau avec honneur et dévouement. Aujourd'hui, Jean-Michel Audy et Alonso Galindo assurent la relève, depuis un peu plus d'un an.

Le changement de génération au sein des porte-drapeaux est en grande partie dû à l'âge des anciens, qui se sont retirés. Pierre Peycellier explique que ce recrutement a été motivé par un désir de maintenir vivante la tradition tout en permettant à des jeunes de porter ce symbole lourd de sens. « Nous avons recruté par connaissance, et il était crucial de former la relève pour continuer à honorer nos aînés. » ajoute-t-il.

## Les membres de l'UMAC

- Pierre Peycellier
- Pierino Cassetari
- Amédé Davagnier
- Henry Gally
- Robert Moutard
- Jacques Pissety
- Raymond Siaux
- Marcel Davagnier (décédé il y a quelques mois)
- Ginette Chabert (veuve d'André Chabert)
- Hélène Gigarel (veuve d'André Gigarel)
- Yvette Ravix (veuve d'Albert Ravix)
- Madame Jacqueline Jousse (adhérente sympathisante)
- Jean-Michel Audy (adhérent sympathisant)
- Alonso Galindo (adhérent sympathisant)

Le lien avec le devoir de mémoire est aussi profondément personnel : Pierre Peycellier lui-même, en tant qu'ancien combattant d'Algérie, porte ce rôle avec un sens profond des responsabilités. À ses côtés, les membres de l'UMAC participent à préserver cette mémoire collective, en mettant en lumière les sacrifices des anciens et la valeur de leur engagement.

Chaque cérémonie de commémoration est une occasion de revivre des moments poignants, de se rappeler des événements qui ont marqué l'Histoire. Pierre Peycellier se souvient notamment de la cérémonie du 19 mars 2005, lors du 43e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie. Ce jour-là, il a reçu un titre de reconnaissance de la Nation des mains de Mme Ughetto, maire du Cheylas à l'époque. Un souvenir marquant pour M. Peycellier mais aussi pour les 14 autres anciens combattants qui ont reçu cette médaille.

Lors de ces cérémonies, l'émotion est palpable. Voir la population rassemblée et se souvenir ensemble des événements passés permet de ne jamais oublier. Comme le souligne Pierre Peycellier : « Quand il y a du monde, cela nous fait chaud au cœur. On se rend compte que l'on n'est pas oublié, et c'est important pour nous, anciens combattants, que notre histoire et nos sacrifices restent présents dans les esprits. »

Ainsi, porter le drapeau permet avant tout de rappeler la mémoire des combats et des efforts de ceux qui ont

défendu la France. Chaque fois qu'il accompagne les porte-drapeaux, Pierre Peycellier pense à la lutte et au devoir de transmission aux générations futures : « Les combats ont été menés pour défendre la France, et le rôle du drapeau, c'est de rappeler cette Histoire. »

Être porte-drapeau est un engagement exigeant. Chaque cérémonie est préparée en suivant des règles de discipline et de tenue strictes, pour les porte-drapeaux comme pour les autres membres de l'association. Les répétitions, même si elles sont relativement peu nombreuses, permettent de s'assurer que le rôle de porte-drapeau sera exécuté avec respect et rigueur. La discipline est essentielle, tout comme la fierté de porter un symbole aussi lourd de sens.

Pour Pierre Peycellier, maintenir cette tradition est essentiel. Il insiste sur le fait que « nous devons nous rappeler que des gens se sont sacrifiés pour nous. Nous vivons dans la liberté aujourd'hui parce que d'autres ont donné leur vie hier. » Les anecdotes des anciens combattants sont aussi un moyen de transmettre des récits personnels et historiques, souvent vécus dans des conditions extrêmes. Ces histoires aident à comprendre l'importance des sacrifices et le poids de l'Histoire. Impliquer les jeunes dans ces cérémonies est une priorité pour l'UMAC. « Il est crucial que les jeunes générations soient présentes lors de ces événements. C'est ainsi que nous transmettons la mémoire et que nous évitons que l'Histoire se perde. »



Jean-Michel Audy, Pierre Peycellier, Raymond Siaux, Jacques Pissety et Alonso Galindo



**ATELIER  
DESSIN  
DU CENTRE  
DE LOISIRS**